

Sévery, le 1<sup>er</sup> mars 2022

**Préavis No 02/2022**  
du Comité Directeur au Conseil  
intercommunal concernant

**Demande de crédit de Fr. 15'000.-- pour  
effectuer une mise à jour de l'étude  
démographique Microgis**

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Ce préavis a pour objet une demande de crédit pour effectuer une étude démographique par l'entreprise Microgis, dans le cadre du projet de développement de nos infrastructures.

### **Contexte**

Au vu du manque de places avéré dans les divers collèges de notre établissement, le CoDir de l'ASIABE prévoit un développement de nos infrastructures. Dans ce cadre, le Conseil Intercommunal avait relevé la possibilité d'effectuer une étude démographique de notre secteur. Suite à l'analyse du CoDir pour démarrer cette étude, ainsi que la volonté confirmée par la commission construction, qui a été rencontrée par le CoDir le 26 janvier 2022, un devis pour la mise à jour de l'étude effectuée en 2013 a été demandé à l'entreprise Microgis.

### **Proposition du CoDir**

Selon l'offre reçue de Microgis, le CoDir demande un crédit de Fr. 15'000.--.

### **Planification**

L'entreprise nous a mentionné pouvoir effectuer cette étude durant les premiers mois de cette année, avec un délai de réalisation de huit semaines.

### **Détail des prestations**

- projections démographiques
- analyse des besoins en locaux
- quantification des besoins en accueil parascolaire

Par la suite, Microgis demandera aux instances concernées les renseignements suivants :

- des informations récentes sur les enfants auprès du registre des habitants (communes)
- les potentielles réserves constructibles dans les communes et logements récents (communes)
- les enclassements actuels et passés dans l'établissement. (direction des écoles)

### **Financement**

- le montant de Fr. 15'000.-- pour la mise à jour de l'étude Microgis sera financé par la trésorerie courante
- l'amortissement se fera en une fois dans le cadre du bouclage des comptes 2022.

### **Conclusions**

Vu ce qui précède, le Comité Directeur de l'ASIABE vous propose de bien vouloir voter les décisions suivantes :

### **Le Conseil Intercommunal**

- vu le préavis N° 02/2022 du CoDir de l'ASIABE
- oui le rapport de la commission gestion/finances
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

### **Décide**

- d'accorder un crédit de Fr. 15'000.-- pour effectuer une mise à jour de l'étude démographique Microgis ;
- de financer ce montant par la trésorerie courante ;
- d'amortir ce montant en une fois dans le cadre du bouclage des comptes 2022.

Ce préavis a été adopté par le CoDir de l'ASIABE dans sa séance du 1er mars 2022.

Pour le Comité Directeur

Le Président  
Cédric Beaud

La Secrétaire  
Stéphanie Baud

